

Aide à la transition hydrique

LIMOGES MÉTROPOLE

Présentation du dispositif

Co-financer des prestations extérieures liées à la gestion de l'eau dans les entreprises. Cela se traduit par un co-financement d'études d'opportunités, études d'impacts, audits sur des thématiques ciblées, formations, etc.

Objectifs :

- optimiser les process et les pratiques,
- baisser sa consommation d'eau et d'énergie,
- économiser et s'engager dans la transition hydrique.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

C'est une aide à destination des PME implantées sur le territoire de Limoges Métropole et comptant au moins 1 salarié.

Pour quel projet ?

— Dépenses concernées

Co-financement d'études d'opportunités, études d'impacts, audits sur des thématiques ciblées, formations, etc.

Sont éligibles les prestations externes (études, formations, assistance technique, dimensionnements des équipements...) et les investissements (achat de matériels hydro économes, de contrôle et gestion des consommations, etc..)

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

L'aide prend la forme :

- d'un accompagnement avec la réalisation d'un pré-diagnostic financé à 100%,
- une aide à hauteur de 50% dans la limite de 15000 €.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme

La demande se fait en ligne sur [le site de Limoges Métropole](#).

Organisme

LIMOGES MÉTROPOLE

- 19 rue Bernard Palissy
CS 10001
87031 LIMOGES Cedex
Téléphone : 05 55 45 79 00
E-mail : pde@limoges-metropole.fr

Déposer son dossier

- <https://www.limoges-metropole.fr/entreprendre/outils-pour-les-entreprises/accompagnement-financier/demande-daide-a-la-transition-hydrique-de-votre-entreprise>